

LECTURE DIRIGÉE 1 (EDU6002)
LECTURE DIRIGÉE 2 (EDU6003)

Caractéristiques générales

Le programme de doctorat en éducation comporte 90 crédits. Les activités du programme sont divisées en quatre catégories : les résidences (0 crédit), **les cours obligatoires (21 crédits) parmi lesquels figure Lecture dirigée 1 (6 crédits), les cours aux choix (6 crédits) parmi lesquels figure Lecture dirigée 2 (3 crédits)**, et la recherche (63 crédits).

Les lectures dirigées sont complétées par l'étudiant.e sous l'entière responsabilité de son comité de recherche. Elles doivent toutefois être validées par la direction de programme de sa constituante d'attache (plan de cours).

La **Lecture dirigée 1 (EDU6002) est obligatoire** et doit être complétée avant de s'inscrire au séminaire : La synthèse (DME9001).

La **Lecture dirigée 2 (EDU6003) est optionnelle** et peut être réalisée à tout moment suivant la réussite de la Lecture dirigée 1.

Consulter le document [Cheminement](#) pour figurer la place des lectures dirigées dans le parcours doctoral.

Objectif et nature des activités

L'objectif général de la Lecture dirigée 1 est d'approfondir une thématique de recherche par des lectures dirigées. La lecture dirigée 2, complémentaire à la première, permet de poursuivre l'approfondissement d'une thématique de recherche ou d'en aborder une nouvelle.

À titre d'exemple, au terme de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant aura :

- approfondi une question ou un thème qui correspond à son projet de recherche;
- effectué une recension des écrits sur un ou des concepts liés à son projet de recherche;
- formulé des questions ou objectifs de recherche spécifiques pour la poursuite de sa recherche;
- comparé les méthodologies utilisées dans le domaine d'étude.

Position dans le cheminement et inscription

Position dans le cheminement	
Lecture dirigée 1 (EDU6002) obligatoire	À toute session précédant l'inscription au séminaire La synthèse (DME9001)
Lecture dirigée 2 (EDU6003) optionnelle	À toute session
L'activité se déroule à l'intérieur de trois trimestres consécutifs pour le EDU6002 et à l'intérieur de 2 sessions pour le EDU6003	
Modalités d'inscription	
L'inscription se fait dans la constituante d'attache de l'étudiant.e (Portail - inscription)	

Exceptionnellement, le Décanat peut autoriser un.e étudiants.e à prolonger la durée de l'activité. Le positionnement de ces activités dans le cheminement demeure toutefois le même.

Engagement

L'étudiant.e soumet à son comité de recherche, au plus tard un mois après le début de la session concernée, un **plan de cours** et le transmet à la commis responsable du doctorat de sa constituante d'attache (carole.dontigny@uqtr.ca).

Au terme de sa démarche, laquelle aura été supervisée par son comité de recherche, l'étudiant.e dépose à celui-ci un **Rapport de lecture** qui fait état du contenu de ses lectures et se prépare à **son Examen oral**, encore ici avec son comité de recherche.

Programme de lecture et Rapport de lecture

	Programme de lecture	Rapport de lecture
Calendrier	Au plus tard 1 mois après l'inscription à une Lecture dirigée	Avant la tenue de l'examen oral
Contenu	Principales références et thèmes retenus, objectifs disciplinaires et interdisciplinaires poursuivis, méthode de travail prévue, échéancier des rencontres prévues avec son comité de recherche et modalités d'évaluation par étape s'il y a lieu (par exemple, une évaluation à mi-parcours et une évaluation finale)	Compte-rendu minimalement du corpus de lecture par rapport au plan initial ainsi que des retombées de ces lectures pour la thèse.
Format	3 à 5 pages	À déterminer avec le comité de recherche

Évaluation

Les membres du comité de recherche conviennent avec l'étudiant.e du programme de lecture et des modalités d'évaluation.

L'activité est évaluée lors de l'examen oral devant le comité de recherche de l'étudiant.e. Pour la mise au point et la tenue de l'examen oral, le comité de recherche s'assure que l'étudiant.e a réalisé avec compréhension le programme de lecture convenu. Après la présentation orale, la direction de recherche remplit et transmet le formulaire d'évaluation à la direction de programme de la constituante d'attache de l'étudiant.e, accompagné du document préparé par l'étudiant.e. Les documents reçus sont conservés au dossier de l'étudiant.e.

Transmission de la note

Le rapport de lecture de l'étudiant.e et le formulaire d'évaluation doivent être acheminés par courriel à la commis responsable du doctorat (carole.dontigny@uqtr.ca) Cette tâche peut être effectuée par l'étudiant.e ou par un membre de son comité de recherche. Les documents reçus sont conservés au dossier de l'étudiant.e et la note est transmise au Bureau du registraire.

La note E est transmise lorsque, à l'échéance fixée pour la transmission de l'évaluation, elle n'a pas reçu l'évaluation dûment signée par la direction et la codirection de recherche accompagnant le rapport final dûment complété par l'étudiant.e.